



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction

p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 3 - 2017 du Comité de direction au Conseil intercommunal

Budget 2018

Responsabilité(s) du dossier :

- Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction

Pully, le 3 octobre 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2018.

Celui-ci est établi conformément au Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes.

Le septième budget qui vous est présenté a été élaboré d'une façon rigoureuse et avec l'accord des quatre Municipalités des communes membres de l'association.

Au vu des nouvelles compétences accordées aux polices communales courant 2012, à savoir pour notre Corps de police : enregistrement de la plupart des plaintes, constats de cambriolages, constats en cas de violences conjugales, participation à la prévention coordonnée au niveau cantonal (prévention scolaire), appui aux autres corps de police communaux, l'augmentation d'effectif prévue sur trois ans a bel et bien été respectée. En effet, le budget de l'année 2018 ne prévoit pas d'augmentation des effectifs en terme de personnel.

Par conséquent, les charges et les revenus relatifs à l'Association Sécurité Est Lausannois se présentent de la manière suivante, par rapport au budget de l'année 2017 :

Libellé	Budget 2018 (en CHF)	Budget 2017 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'670'400.00	8'315'350.00	355'050.00	4.3%
Biens, services et marchandises	1'987'181.00	1'908'893.00	78'288.00	4.1%
Amortissements	0.00	83'500.00	-83'500.00	-100.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0%
Aides et subventions	500.00	500.00	0.00	0.0%
Attributions fonds+fin. spéciaux	0.00	150'000.00	-150'000.00	-100.0%
Total des charges	10'660'581.00	10'460'743.00	199'838.00	1.9%
Revenus du patrimoine	9'000.00	9'000.00	0.00	0.0%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'899'520.00	1'890'240.00	9'280.00	0.5%
Participations et rebmts coll. publ.	8'752'061.00	8'561'503.00	190'558.00	2.2%
Total des revenus	10'660'581.00	10'460'743.00	199'838.00	1.9%

Par rapport aux comptes de l'année 2016, les charges et revenus se présentent de la manière suivante :

Libellé	Budget 2018 (en CHF)	Comptes 2016 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'670'400.00	7'945'191.75	725'208.25	9.1%
Biens, services et marchandises	1'987'181.00	1'534'072.21	453'108.79	29.5%
Intérêts passifs	0.00	350.55	-350.55	-100.0%
Amortissements	0.00	103'620.50	-103'620.50	-100.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	397.55	2'102.45	528.9%
Aides et subventions	500.00	116.15	383.85	330.5%
Attributions fonds+fin. spéciaux	0.00	150'000.00	-150'000.00	-100.0%
Total des charges	10'660'581.00	9'733'748.71	926'832.29	9.5%
Patentes et concessions	0.00	2'000.00	-2'000.00	-100.0%
Revenus du patrimoine	9'000.00	7'340.00	1'660.00	22.6%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'899'520.00	2'040'132.94	-140'612.94	-6.9%
Part à des recettes cantonales	0.00	4'158.90	-4'158.90	-100.0%
Participations et rebmts coll. publ.	8'752'061.00	7'620'336.43	1'131'724.57	14.9%
Prélèvements fonds+fin. spéciaux	0.00	59'780.44	-59'780.44	-100.0%
Total des revenus	10'660'581.00	9'733'748.71	926'832.29	9.5%

Comme vous pouvez le constater, les charges augmentent de 1.9% par rapport à celles constatées dans le cadre de l'élaboration du budget 2017 et de 9.5% par rapport à celles réalisées dans le bouclage des comptes 2016.

Cette progression des charges provient pour l'essentiel des éléments suivants :

- Augmentation des charges de personnel
- Augmentation des achats de matériel d'exploitation
- Augmentation des achats de véhicules
- Augmentation des coûts du matériel spécialisé
- Augmentation entretien des bâtiments

Augmentation des charges de personnel

Nous constatons que les charges de personnel sont en progression de 4.3% par rapport au budget 2017 et de 9.1% par rapport aux comptes de l'année 2016.

L'effectif du personnel inclus dans le budget 2018 est identique à celui constaté lors du budget 2017, soit de 60.7 ETP.

L'écart constaté par rapport au budget 2017 et aux comptes 2016 provient des éléments suivants :

- Augmentations statutaires et mise à niveau nouveau règlement du personnel
- Un aspirant de police supplémentaire

Augmentation des achats de matériel d'exploitation

Le budget 2018 prévoit l'acquisition de l'équipement pour trois aspirants (radios Polycom, armes, uniformes, ...).

Augmentation des achats de véhicules

Le budget de l'année 2018 prévoit l'acquisition d'un véhicule banalisé ainsi que d'un véhicule d'intervention.

Augmentation des coûts du matériel spécialisé

Le budget 2018 prévoit le renouvellement (non effectué durant l'année 2017 pour des raisons techniques) progressif des radios Polycom (système de télécommunication), la mise en conformité des locaux de la Signalisation routière ainsi que la mise à niveau technique et légale des mâts SAT (Surveillance automatique du trafic).

Augmentation entretien des bâtiments

Le budget 2018 prévoit la prise en compte des coûts réels pour l'entretien du bâtiment, facturé par la Ville de Pully, y compris l'outsourcing pour le concierge.

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes augmentent légèrement de 0.5% par rapport au budget 2017 et diminuent de 6.9% par rapport aux comptes de l'année 2016. Cette diminution provient en grande partie des remboursements de salaires ayant pour origine des absences prolongées de collaborateurs suite à des accidents ou des maladies.

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au budget 2017, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2018 (en CHF)	Budget 2017 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	542'658.80	529'818.00	12'840.80	2.4%
Paudex	262'745.54	260'120.00	2'625.54	1.0%
Pully	7'482'985.92	7'279'678.00	203'307.92	2.8%
Savigny	463'670.74	491'887.00	-28'216.26	-5.7%
Total	8'752'061.00	8'561'503.00	190'558.00	2.2%

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au bouclage des comptes 2016, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2018 (en CHF)	Comptes 2016 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	542'658.80	526'308.00	16'350.80	3.1%
Paudex	262'745.54	195'134.03	67'611.51	34.6%
Pully	7'482'985.92	6'433'605.66	1'049'380.26	16.3%
Savigny	463'670.74	465'288.74	-1'618.00	-0.3%
Total	8'752'061.00	7'620'336.43	1'131'724.57	14.9%

La non augmentation de la participation de la commune de Savigny s'explique par le mécanisme de répartition qui prévoit un système de plafonnement en fonction de la valeur du point d'impôt sur chacune des communes partenaires.

Il est à noter également que la participation de la Commune de Paudex, malgré la forte augmentation constatée par rapport aux comptes 2016, reste néanmoins inférieure (en tenant compte de la bascule de deux points d'impôts en faveur des communes) à celle qui prévalait avant la création de l'association intercommunale.

Par conséquent, le budget 2018 qui vous est proposé est relativement stable par rapport à celui de l'année 2017 (+1.9%). En effet, il ne prévoit aucune augmentation de l'effectif du personnel faisant partie de l'association intercommunale, si ce n'est l'engagement d'un aspirant de police supplémentaire.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 3 - 2017 du Comité de direction du 3 octobre 2017,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

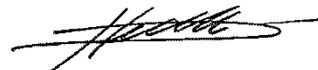
1. de valider le budget 2018 de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 24 octobre 2017.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

Le secrétaire



J.-M. Chevallaz

D-H Weber

Annexe :

-
- Le budget 2018